



## Dossier Création d'une réserve d'irrigation au lieu-dit de Les Tonneries sur la commune de Vreuil-sous Argenton (Argentonnay)

### « SCA Rouge Gorge – Charteau - TAIZE »

|  |   |
|--|---|
| <b>Commune du dossier :</b>                    | Breuil-sous Argenton (Argentonnay) - lieu-dit Les Tonneries (commune en Zone de Répartition des Eaux).  |
| <b>Production :</b>                            | Production de melons et de pommes - 56 Ha de vergers et 10 Ha en céréales + jachères.   |
| <b>Description du projet :</b>                 | <p>Création d'un plan d'eau à vocation d'irrigation de 127 000 m<sup>3</sup> (2,25 Ha) alimenté par 2 forages autorisés, par récupération des eaux de drainage agricole de 21,6 Ha et par un pompage dans un fossé d'un bassin versant de 37 Ha.</p> <p>Dossier soumis à autorisation – pompage &gt; 8m<sup>3</sup>/h en ZRE.<br/>Dossier soumis à déclaration (surface de 2.25 ha et système de vidange).</p>  |
| <b>Nb ha dans le territoire du SAGE :</b>      | Le plan d'eau et les 2 forages se situent sur le territoire du SAGE en tête d'un bassin versant. L'emprise du plan d'eau est localisée sur une parcelle cultivée (hors vergers).  |
| <b>Sous-bassins versants concernés :</b>       | Bassin versant du Layon amont et sous bassin versant de la Soire.   |
| <b>Site du projet / Siège d'exploitation :</b> | <input type="checkbox"/> dans le bassin versant de l'Aubance<br><input checked="" type="checkbox"/> dans le bassin versant du Layon<br><input type="checkbox"/> dans le bassin versant du Louet<br><input type="checkbox"/> dans le bassin versant du Petit Louet<br><input type="checkbox"/> En dehors du territoire du SAGE   |
| <b>Approvisionnement en eau du projet :</b>    | <p>1- Par substitution de prélèvements autorisés toute l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 forage à 40m<sup>3</sup>/h pour 28 200 m<sup>3</sup>,</li><li>• 1 forage à 80 m<sup>3</sup>/h pour 59 000 m<sup>3</sup>,</li></ul> <p>qui fonctionneront uniquement en période hors étiage (01/11 au 31/03).</p> <p>2- Par pompage dans un fossé (hors période étiage) qui collecte les eaux d'un bassin versant de 37ha.</p> <p>3- De façon gravitaire par collecte des eaux de drainage de parcelles cultivées en vergers (21,6 ha).</p> |
| <b>Autres caractéristiques du projet :</b>     | <p>Projet situé hors zone humide.<br/>Plan d'eau totalement endigué et déconnecté du réseau hydrographique par un système de contournement.<br/>Plan d'eau équipé d'un système de vidange et d'un trop plein.<br/>Irrigation de 56 ha de vergers en goutte à goutte avec sondes tensiométriques.</p>  |

|  |   |
|--|---|
| <b>Analyse de la compatibilité avec le S.A.G.E. (2006) :</b>   |   |
| Site du projet hors zone humide.<br>Arrêt des prélèvements en période estivale pour remplissage uniquement entre le 01/11 et 31/03.<br>Pas de destruction de haies.  |   |
| <b>Proximité d'enjeu proche :</b>  | <input type="checkbox"/> station d'épuration<br><input type="checkbox"/> captage / périmètre de protection<br><input type="checkbox"/> zone humide<br><input checked="" type="checkbox"/> tête de bassin versant<br><input type="checkbox"/> cours d'eau<br><input type="checkbox"/> autre :..... |
| <b>Commentaire enjeu proche :</b>  |   |
| Projet situé sur une tête de bassin identifiée sur le territoire du SAGE Layon Aubance Louets.   |   |
| <b>Autres observations :</b>   |   |
| <p>La consommation moyenne annuelle en eau de l'exploitation sur la période 2004-2014 est d'environ 100 000 m3 et les besoins sont estimés à 134 400 m3/an.</p> <p>Le remplissage du plan d'eau par les 2 forages (estimé à 80% du volume total) ne correspond pas aux données fournies dans le dossier. Par ailleurs, le dossier ne précise pas le gain obtenu par le prélèvement en eau souterraine en période hors étiage en substitution du prélèvement estival. L'arrivée des eaux de drainage est à une altitude inférieure au niveau maximum du plan d'eau, le reste du remplissage est prévu avec un pompage dans le fossé. Les caractéristiques et modalités de ce pompage ne sont pas précisées dans le dossier.</p> <p>La part des eaux superficielles mobilisées par le projet est estimée à 93% du bassin versant du plan d'eau. Son impact est estimé à 1,5% du volume transitant dans la Soire du 01/11 au 31/03.</p>   |   |
| <b>Conclusions / Propositions :</b>  |   |
| <p>Ce projet permet de diminuer les prélèvements en période estivale sur un sous bassin du Layon amont. Il ne concerne pas de zones humides, est déconnecté du réseau hydrographique et ne provoque pas de destruction de haies. En outre, il s'accompagne d'une récupération des eaux de drainages de parcelles en vergers et d'une gestion de l'irrigation par sondes tensiométriques. A ce titre, ce projet est compatible avec le SAGE Layon Aubance Louets approuvé en 2006.</p> <p>Il doit toutefois être apporté des corrections et précisions quant aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- modalités de remplissage du plan d'eau par les 2 forages et le prélèvement dans le fossé (débits seuil de prélèvement pour les forages, le fossé, débits mensuels de prélèvement des forages...). Il n'apparaît pas judicieux de fixer le débit seuil de prélèvement des forages à partir de la station de jaugeage du Layon à St Lambert du Lattay,</li> <li>- caractéristiques géotechniques des forages et de la ressource souterraine utilisée (type d'aquifère, profondeur, ...)</li> <li>- parts liées aux différentes origines de l'eau sur le volume du plan d'eau,</li> <li>- gains obtenus en matière de substitution en période d'étiage.</li> </ul> |   |

Avis validé en bureau de CLE du 18/10/17